



Stage de formation INTER : Formation présentielle

Dates et lieux : *Nous consulter à : info@formacom.fr*

A qui s'adresse cette formation :

- Responsables et collaborateurs RH
- Responsables paie
- collaborateurs chargés de l'établissement des bulletins de paie ou chargés de les préparer et les valider
- Etre en charge du traitement des paies

Prérequis

- Maitrise des bases de la paie

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

La paie est une discipline vivante nécessitant une actualisation fréquente des connaissances. Les journées d'actualisation permettent aux collaborateurs paie d'appréhender de manière synthétique et opérationnelle les nouveautés législatives, réglementaires et conventionnelles qui ont un impact sur le traitement de la paie pour apporter des réponses fiables à vos collaborateurs. Vous pourrez échanger, partager, approfondir vos pratiques et vos expériences afin d'entretenir et de développer vos connaissances en pratique de la paie.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Intégrer dans le calcul de la paie les textes nouveaux et la jurisprudence
- (détail à venir)

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Les nouveaux chiffres et taux
 - PMSS, SMIC, gratification stagiaire avantage en nature, frais professionnels, saisie de rémunérations, TR...
- Le PLF et PLFSS 2025
 - Taux réduits maladie et AF, coefficients RCGP, PPV et RGCP, régime social contrats d'apprentissage, Contribution Solidarité Autonomie (CSA), grille taux neutre PAS de l'IR, monétisation jours de RTT, versement mobilité
- Les évolutions prévues en DSN
 - Norme 2025.1, Compte Professionnel de Prévention (C2P)
- Les nouveautés du BOSS
 - Rubrique épargne salariale, faits générateurs de cotisations, forfait mobilité durable, activités sportives financées par l'employeur, cotisation AT/MP, véhicules électriques
- Les autres mesures
 - Cerfa contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation, Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP), nouvelle convention assurance chômage : suppression Contribution Exceptionnelle Temporaire (CET) et bonus-malus entreprise, tolérance weekend IJSS maladie
- FOCUS
 - La gestion des contrats d'apprentissage et des stagiaires en paie
- Les projets de loi à venir :
 - La loi de simplification : seuil effectif, dérogation accord de branche entreprise < 50 salariés, simplification déclaration arrêt de travail et IJSS, bulletin de paie
 - La transparence des rémunérations : directive européenne 2023/970
 - La réforme du congé parental
 - Le partage de la valeur
- L'essentiel sur la jurisprudence



- Mobilité professionnelle et prise en charge loyer par l'employeur, contrôle URSSAF et convention de chiffrage, avantage en nature véhicule, indemnité conventionnelle de licenciement minorée, indemnité compensatrice préavis et partie variable, conséquences erreur employeur
- (Ce programme est régulièrement mis à jour pour tenir compte des dernières actualités sociales et vous apporter une information à jour)

A l'issue de la formation

Evaluation : QCM + cas pratique

Consolidation des acquis et suivi de la mise en pratique

Boite à outils : mise à disposition d'un ensemble de fiches techniques et tutoriels

Liste de références complémentaires (vidéos, sites internet, ensemble des outils mis à disposition par FORMACOM)

Compléter son PAP-MP (Plan d'amélioration personnel et de mise en pratique)

Partager et échanger avec le groupe et le formateur sur un espace collaboratif dédié : les réussites, les difficultés, les questions, les bonnes idées...

Equipe pédagogique

Formation préparée et animée par Isabelle VALLES, Consultante/Formatrice sélectionnée pour son expertise et son expérience dans le domaine de la gestion de la paie et du pilotage social.

Moyens pédagogiques et techniques

- L'animation et les questions/réponses sont orientées « solutions » et mise en application des apports par la réalisation d'exercices pratiques.
- Le formateur utilise une présentation, un tableau blanc partagé et Kahoot
- Support de formation à télécharger
- Les transferts de compétences utilisent des situations pédagogiques proches du vécu du stagiaire
- Nécessite un ordinateur connecté à internet avec un navigateur à jour, web cam et casque audio

Dispositif d'évaluation des apprentissages tout au long du parcours

Le processus d'évaluation s'effectue sur 4 niveaux

Évaluation du degré de satisfaction des participants : (niveau 1)

- Recueil des attentes adressé aux stagiaires en amont de chaque module (le cas échéant : les stagiaires devront co-réaliser ce questionnaire avec leur manager.)
- Une évaluation à chaud à l'issue de chaque session (tour de table et Questionnaire en ligne accessible depuis l'espace numérique)

Mesure de la maîtrise des nouveaux savoirs et connaissances acquises en cours de formation (niveau 2)

- Nous utilisons un ensemble d'outils ou de méthode d'évaluation des connaissances : QCM, mises en situation, reformulations, cas pratiques

Évaluation de la mise en œuvre et de l'utilisation des acquis de la formation au retour du participant dans son quotidien (niveau 3)

- Le PAP-MP est à compléter au fur et à mesure du parcours. Il servira avant, pendant et après la formation

Mesure de l'impact du dispositif en termes d'évolutions des pratiques, d'améliorations observables (niveau 4)

- 3 questionnaires sont mis à disposition à 75 jours après la fin du parcours : Questionnaire stagiaire, (N+1+) et commanditaire

Délais d'accès :

Nous nous engageons à vous répondre sous 48h pour toute demande d'information

Les dates des sessions de formations sont définies chaque début d'année et sont données à titre informatif dans notre calendrier. Elles peuvent être modifiées, notamment dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant. FORMACOM se réserve le droit d'annuler ou de replanifier la formation concernée dans un délai raisonnable.

Il est également nécessaire de prendre en compte les délais de traitement de vos demandes si vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO.

Le stagiaire reçoit sa convocation par e-mail 15 jours avant le début de la formation, puis son lien personnel de connexion à l'espace d'apprentissage numérique « Mon Espace FORMACOM (7 jours avant).



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous accueillons tout type de public et sans distinction. Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas, vous pouvez contacter notre référent handicap, Claude FEILDEL (06.64.04.12.24 c.feildel@formacom.fr) afin que nous puissions préparer votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation ou de de bilan de compétences peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques.

Indicateur Qualité

★★★★★ *Sur l'année 2024, la satisfaction moyenne des stagiaires est de 9,5 /10*